



**COMPTE RENDU  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 21 SEPTEMBRE 2021**

Le 21 septembre à 18H30, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 14 septembre 2021, s'est réuni sous la présidence de Monsieur CALLAIS, Maire.

**Etaient présents :**

Patrick CALLAIS, Cécile GALHAUT, Marie LE COUSIN, François CRAMILLY, Marie-Claude BEAUFILS, Jean Pierre MOURIER, Céline DURVICQ, Daniel ROUSSEL, Elisabeth BIDEAUX, Réjan SAUPIN, Sophie LOQUIN, François LANGLOIS, Josiane POINFOUX, Rachel FOUcart, Jean-Marie GILLE, Sandrine LECLERC, Karine CHERON, Monique COURSELLE, Vincent SGARLATA, Patricia LEFEBVRE, Juan Carlos VEGAS.

**Absent(s) excusé(s) ayant remis un pouvoir :**

William GUILLARD à Réjan SAUPIN  
Béatrice TASSERY à François LANGLOIS  
Christian LETEURTRE à Elisabeth BIDEAUX  
Paul BONMARTEL à Patrick CALLAIS  
Pascal POYE à Vincent SGARLATA

**Absent(s) :**

Charles LENOIR

formant la majorité des membres en exercice.

Madame Marie LE COUSIN est nommée secrétaire de séance.

---

**BUDGET PRINCIPAL VILLE - DÉCISION MODIFICATIVE N°2 - CM/21/105**

A l'unanimité, le Conseil municipal adopte la décision modificative n°2 du budget principal Ville 2021 comme ci-dessous :

**BUDGET PRINCIPAL VILLE 2021 – DECISION MODIFICATIVE N°2**

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES			
Fonction	Chapitre	Nature - Libellé	Montant
020	011	6288 - Autres services extérieurs – prestations centre de gestion	+ 6 000,00 €
020	012	64111 - Rémunération principale	- 6 000,00 €
<b>TOTAL</b>			<b>0,00 €</b>
RECETTES			
Fonction	Chapitre	Nature - Libellé	Montant
		NEANT	
<b>TOTAL</b>			<b>0,00 €</b>

SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES			
Fonction	Chapitre	Nature - Libellé	Montant
01	020	020 – Dépenses imprévues d'investissement	+ 5 121,00 €
70	16	165 – Dépôts et Cautionnements	+ 1 000,00 €
<b>TOTAL</b>			<b>+ 6 121,00 €</b>
RECETTES			
Fonction	Chapitre	Nature - Libellé	Montant
020	024	024 – Cessions de biens - vente Matériel Cuisine Curie	+ 5 121,00 €
70	16	165 – Dépôts et Cautionnements	+ 1 000,00 €
<b>TOTAL</b>			<b>+ 6 121,00 €</b>

Le solde des dépenses imprévues après adoption de cette décision modificative n°2 est de :

022 : Dépenses imprévues de fonctionnement : 651 460 €

020 : Dépenses imprévues d'investissement : 220 792 €

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 26 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
21	27	pour: 26 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

**AVENANT À LA CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES PORTANT SUR DES PRESTATIONS D'ENTRETIEN DES PORTES AUTOMATIQUES ET SECTIONNELLES - CM/21/106**

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve les termes de l'avenant n°1 à la convention constitutive du groupement de commandes portant sur des prestations d'entretien des portes automatiques et sectionnelles.

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 26 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
21	27	pour: 26 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

**CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA PASSATION D'UN MARCHÉ PUBLIC ALLOTI PORTANT SUR DES PRESTATIONS DE MAINTENANCE POUR LA SÉCURITÉ DES BÂTIMENTS COMMUNAUX - CM/21/107**

A l'unanimité, le Conseil municipal décide d'adhérer au groupement de commandes pour la passation d'un marché public alloti portant sur des prestations de maintenance pour la sécurité des bâtiments communaux et approuve que la Ville de Grand-Couronne soit le coordonnateur du groupement de commandes constitué.

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 26 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
21	27	pour: 26 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

**CONVENTION DE FINANCEMENT APPEL A PROJETS POUR UN SOCLE NUMÉRIQUE DANS LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES - CM/21/108**

A l'unanimité, le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention de financement relative à l'appel à projet pour un « socle numérique dans les écoles élémentaires » ainsi que tout document relatif à cette subvention.

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 26 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
21	27	pour: 26 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

**APPEL A PROJETS INSTALLATIONS PHOTOVOLTAÏQUES EXEMPLAIRES EN AUTOCONSUMMATION - CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE CENTRE GUSTAVE FLAUBERT - CM/21/109**

A l'unanimité, le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à répondre à l'appel à projets afin de solliciter une subvention auprès de la Région Normandie « installations photovoltaïques exemplaires en autoconsommation » dans le cadre des travaux d'installation d'une centrale photovoltaïque en autoconsommation collective au centre Gustave Flaubert.

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 26 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
21	27	pour: 26 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

**COUTS DE GESTION DES TRAVAUX EN REGIE - CM/21/110**

A l'unanimité, le Conseil municipal décide de fixer le coût horaire moyen pour les travaux effectués en régie par les agents des services techniques de la ville du Trait à 21,36 €.

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 26 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
21	27	pour: 26 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

**CONVENTION DE REFACTURATION DES PRESTATIONS DIVERSES ENTRE LA VILLE DU TRAIT ET LE CCAS - CM/21/111**

A l'unanimité, le Conseil municipal **approuve** la convention portant refacturation des prestations diverses à intervenir avec le CCAS du Trait.

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 26 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
21	27	pour: 26 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

**ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE – ASSOCIATION GARDON TRAITON - CM/21/112**

A l'unanimité, le Conseil municipal décide de verser une subvention exceptionnelle à l'association Gardon Traiton du Trait, d'un montant de 1 201.65€.

**PRECISE** que cette subvention sera imputée au budget 2021 de la vie associative au compte 6745 – subvention exceptionnelle.

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 26 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
21	27	pour: 26 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

**CONVENTION ENTRE L'IME L'ESSOR ET LA VILLE DU TRAIT RELATIVE À L'ACCUEIL À LA BIBLIOTHÈQUE GÉRARD PHILIPPE DE GROUPE D'ENFANTS ET D'ADOLESCENTS DE L'IME POUR DU PRÊT DE LIVRES ET DES ATELIERS - CM/21/113**

A l'unanimité, le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention entre l'IME L'ESSOR et la Ville relative à l'accueil à la bibliothèque Gérard Philippe de groupe d'enfants et d'adolescents de l'IME pour du prêt de livres et la mise en place d'ateliers ainsi que les éventuels avenants.

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 26 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
21	27	pour: 26 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

**ORGANISATION DEROGATOIRE DU TEMPS SCOLAIRE : PROPOSITION D'ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE RENTREE SEPTEMBRE 2021 - CM/21/114**

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve l'organisation des temps scolaires telle que proposée par la Ville et les Conseils d'écoles

AUTORISE Monsieur le Maire à envoyer la consultation des Conseils d'écoles et la présente délibération à l'inspecteur de l'Education nationale de la circonscription avant le 30 novembre 2021.

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 26 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
21	27	pour: 26 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

**ANIMATIONS MUSICALES EN DIRECTION DES ENFANTS SCOLARISÉS EN ECOLE PRIMAIRE – ANNEE SCOLAIRE 2021/2022 - CM/21/115**

A l'unanimité, le Conseil municipal décide d'approuver la convention définissant les modalités des interventions et d'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention et les éventuels avenants s'y rapportant et précise que cette somme sera imputée au compte 6288 des affaires scolaires.

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 26 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
21	27	pour: 26 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

**CONVENTION TRIPARTITE ENTRE LE CLIPS FORMATION, LE CCAS ET LE CENTRE SOCIAL DE LA VILLE DU TRAIT - CM/21/116**

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve les modalités de la convention et fixe le montant de participation de la Ville à hauteur de 6 000 €.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention et tous les actes y afférents.

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 26 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
21	27	pour: 26 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

**APPROBATION D'UNE CONVENTION DEFINISSANT LES MODALITES D'ACCUEIL AU CENTRE AQUATIQUE "AQUALOUP" DE LA VILLE DE CANTELEU POUR DES SEANCES DE NATATION EN DIRECTION DES ELEVES DES ECOLES ELEMENTAIRES - ANNEE SCOLAIRE 2021/2022 - CM/21/117**

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve la convention définissant les modalités d'accès au centre aquatique « Aqualoup » et autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention et les éventuels avenants s'y rapportant.

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 26 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
21	27	pour: 26 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

**APPROBATION D'UNE CONVENTION DEFINISSANT LES MODALITES D'ACCUEIL AU CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL "ALAIN GUILLOIT" DE PORT-JERÔME-SUR-SEINE POUR DES SEANCES DE NATATION EN DIRECTION DES ELEVES DE L'ECOLE PRIMAIRE GUY DE MAUPASSANT- ANNEE SCOLAIRE 2021/2022 - CM/21/118**

A l'unanimité, le Conseil municipal APPROUVE la convention définissant les modalités d'accès au centre aquatique intercommunal « Alain Guilloit » de Port-Jérôme-Sur-Seine jointe à la présente délibération et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention et les éventuels avenants s'y rapportant.

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 26 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
21	27	pour: 26 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

### **ADOPTION DE LA MOTION DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES COMMUNES FORESTIÈRES - CM/21/119**

A l'unanimité, le Conseil municipal adopte la présente motion relative au retrait immédiat de la contribution complémentaire des Communes forestières et à la révision complète du Contrat d'Objectifs et de Performance Etat-ONF.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à intervenir pour la suite de cette motion.

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 26 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
21	27	pour: 26 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

### **ADHÉSION À L'UNION RÉGIONALE DES COLLECTIVITÉS FORESTIÈRES DE NORMANDIE ET À LA FÉDÉRATION NATIONALE DES COMMUNES FORESTIÈRES - CM/21/120**

A l'unanimité, le Conseil municipal autorise l'adhésion de la commune à l'Union Régionale des Collectivités Forestières de Normandie ainsi qu'à la Fédération Nationale des Communes Forestières.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à payer la cotisation annuelle correspondant à cette adhésion dont le montant est de 500 euros et précise que cette somme sera imputée au budget 2021, au chapitre 011, article 6281.

**DÉCIDE** à l'unanimité de ne pas recourir au scrutin secret.

**DÉSIGNE** Madame Marie-Claude BEAUFILS en qualité de représentant titulaire et Monsieur Patrick CALLAIS en qualité de représentant suppléant de la commune auprès de l'URCOFOR Normandie et de la Fédération Nationale des Communes Forestières.

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 26 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
21	27	pour: 26 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

### **DÉLIBÉRATION AUTORISANT LE RECOURS AU CONTRAT D'APPRENTISSAGE - CM/21/121**

A l'unanimité, le Conseil municipal décide le recours au contrat d'apprentissage.

**DÉCIDE** de conclure dès la rentrée scolaire 2021/2022, 1 contrat d'apprentissage conformément au tableau suivant :

Cadre de Vie	1	Technicien Jardins Espaces Verts MFR Rouen	24 mois
--------------	---	--	---------

**DIT** que les crédits seront inscrits au budget 2021 eu aux budgets prévisionnels 2022 et 2023, aux chapitres 011 et 012.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dispositif et notamment les contrats d'apprentissage ainsi que les conventions conclues avec les Centres de Formation d'Apprentis.

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 26 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
21	27	pour: 26 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

### **ADOPTION D'UN PROTOCOLE DE MISE EN ŒUVRE DE LA PROCÉDURE DE RAPPEL À L'ORDRE ENTRE LE PARQUET DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE ROUEN ET LA COMMUNE DE LE TRAIT - CM/21/122**

A l'unanimité, le Conseil municipal adopte le protocole relatif à la mise en œuvre de la

procédure de rappel à l'ordre établi entre le Parquet du Tribunal Judiciaire de Rouen et la commune de LE TRAIT.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ledit protocole ainsi que tout document pouvant s'y rapporter y compris les éventuels avenants.

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 26 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
21	27	pour: 26 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

### **CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DU TRAIT ET GRDF - CM/21/123**

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve la convention de partenariat avec GRDF relative à sa démarche de conversions gaz pour renforcer la décarbonation du territoire.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention de partenariat ainsi que tous les documents s'y rapportant (y compris les éventuels avenants).

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 26 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
21	27	pour: 26 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

Fait au Trait, le 22 septembre 2021

**Patrick CALLAIS**  
**MAIRE**

